

POUR UNE TROISIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE, MCMILLAN S.E.N.C.R.L., S.R.L./LLP EST DÉSIGNÉ COMME L'UN DES MILIEUX DE TRAVAIL AU CANADA LES PLUS ATTRAYANTS POUR LES JEUNES

Publié le 22 janvier, 2019

Catégories: [Actualités](#)

TORONTO – McMillan S.E.N.C.R.L., s.r.l./LLP est fier d'être nommé l'un des [Meilleurs employeurs pour les jeunes Canadiens en 2019](#) pour une troisième année consécutive. Il est l'un des deux seuls cabinets d'avocats à figurer au palmarès de ce concours cette année.

Teresa Dufort, chef de la direction et associée directrice de McMillan, a indiqué que cette reconnaissance est un grand honneur pour le cabinet : « Il s'agit d'une belle reconnaissance des efforts déployés par les membres de notre cabinet. C'est une réalisation remarquable pour le cabinet d'avoir été choisi trois années de suite ». « Comme McMillan est résolu à recruter de jeunes talents et à les faire progresser dans leur carrière, cet hommage extraordinaire confirme que les efforts du cabinet à cet égard sont valorisés par ce groupe. »

Le concours des Meilleurs employeurs pour les jeunes Canadiens recense les employeurs qui offrent les milieux et programmes de travail au pays les plus attractifs pour les jeunes en début de carrière. Les lauréats de ce concours sont choisis par les membres de l'équipe du projet des Meilleurs employeurs au Canada en fonction des programmes et des initiatives qu'ils offrent pour recruter de jeunes travailleurs et les maintenir en poste.

« La tendance pour les organisations est d'essayer de donner aux jeunes le sentiment de servir à quelque chose », précise Kristina Leung, rédactrice en chef à Mediacorp Canada Inc., qui organise le concours annuel. « Les employeurs expliquent aux futurs employés ce que l'organisation fait, et comment les jeunes peuvent s'inscrire dans son objectif à long terme. Ou encore, ils présentent une perspective plus large comme le soutien offert par l'organisation à des activités caritatives. »

Nisha Rider, directrice nationale des ressources humaines chez McMillan S.E.N.C.R.L., s.r.l./LLP, indique que le cabinet fait la promotion d'une culture de travail attrayante pour les jeunes professionnels bien formés du secteur des services juridiques.

« Nous sommes enchantés que notre cabinet ait été reconnu comme offrant des avantages sociaux et des

programmes de formation de premier plan ainsi qu'un environnement propice à la collaboration, à l'innovation et à la croissance personnelle », a-t-elle déclaré. « Pour nous, le fait de gagner ce concours une troisième fois en trois ans confirme que nous comprenons les besoins des jeunes talents qui cherchent à faire carrière en droit, et nous sommes fiers qu'ils choisissent de le faire chez McMillan. »

Marlene Kane, directrice nationale, Gestion du développement professionnel, précise que les jeunes professionnels sont l'une des forces vives du cabinet, car ils sont de puissants vecteurs de changement dans les méthodes de travail de McMillan.

« Nous ne nous contentons jamais du niveau de service que nous fournissons, et cherchons constamment à le rehausser », dit-elle. « Selon nous, l'investissement dans les jeunes talents permet de paver la voie à un succès soutenu du cabinet dans le futur. »